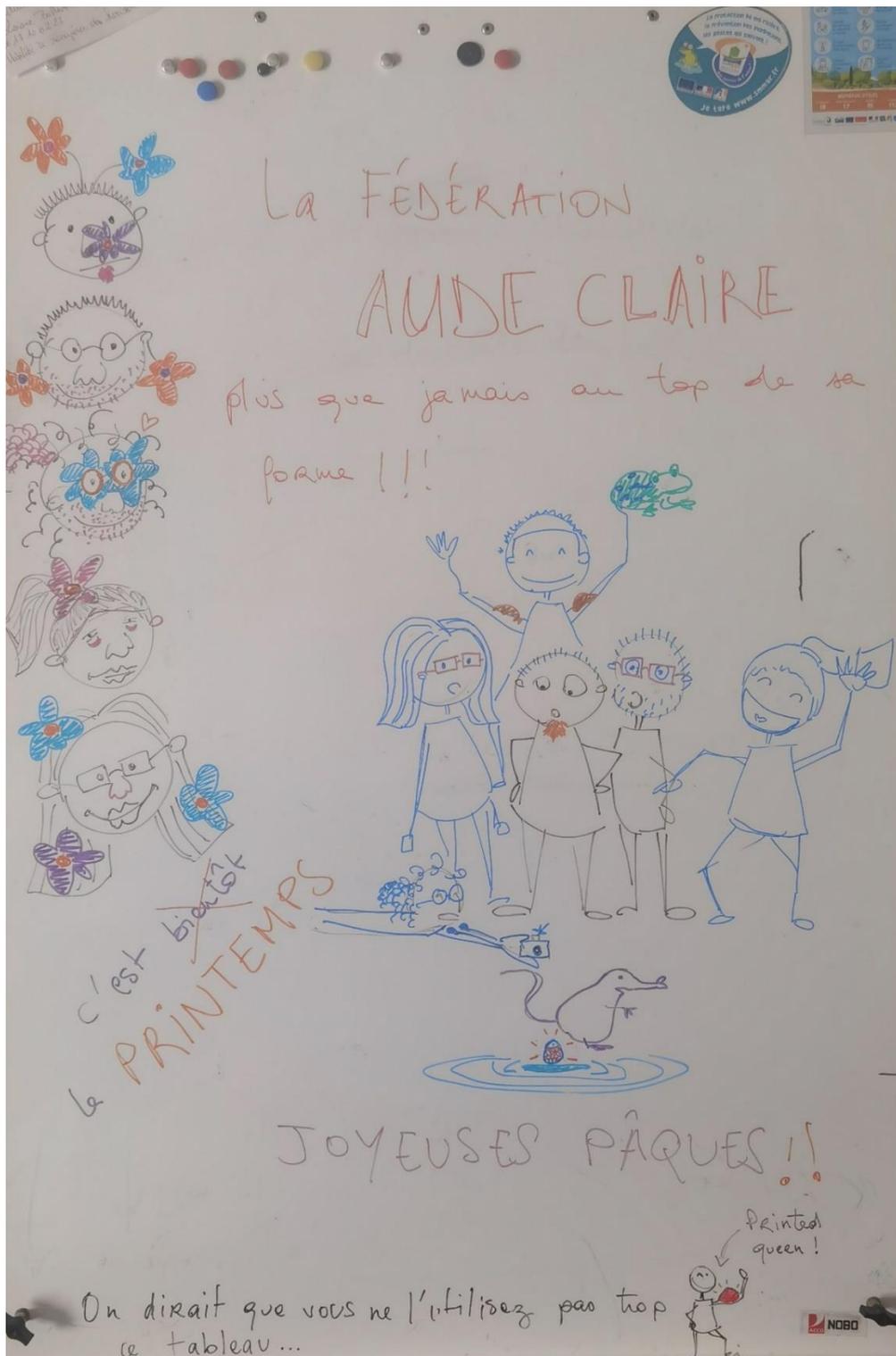


Rapport d'activités 2021



Fédération



Aude Claire

Croquis : Sarah Corre

Sommaire

I- La Fédération Aude Claire	4
A- Objet et missions	4
B- Adhérents	4
C- Vie associative et fonctionnement	4
1- Conseil d'Administration et Bureau	4
2- Équipe salariée	5
3- GEG2A	6
4- Stagiaires	6
5- Bénévoles	6
6- Local associatif	7
7- Crise sanitaire	7
8- Communication associative	7
9- Aide à la vie associative	7
D- Représentation et animation politique	7
1- Réseaux d'éducation à l'environnement	7
2- Participation au débat public	8
3- Sollicitations diverses	9
II- Sensibilisation à l'environnement	10
A- Sorties, formations et conférences naturalistes	10
1- Découvrons [ENS]emble	10
2- Programme de la Fédération Aude Claire	10
B- Sensibilisation à la thématique de l'eau et des inondations	10
1- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMMAR	10
2- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMAC	11
C- Sensibilisation aux espèces animales et aux milieux naturels	11
1- Papillons « Maculinea »	11
2- Calotriton des Pyrénées	11
3- Cuivré de la Bistorte et reliques glaciaires	11
4- Zones humides de Roquefort	11
D- Sensibilisation à la botanique et à la flore patrimoniale de l'Aude	12
1- Au près des collégiens	12
2- Au près du grand public	12
E- École du dehors	12
F- TIOH	12
G- Réalisation d'animations ponctuelles	12
III- Études et inventaires naturalistes	13
A- Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude	13
1- Suivis botaniques Bac Pégulier	13

2- Suivis Odonates/Amphibiens Saint Rome.....	13
3- Taxons vulnérables	14
5- Cammas blanc.....	15
6- Odonates patrimoniaux.....	15
7- CIMAE.....	15
B- Natura 2000 Haute Vallée de l’Aude et Rébenty.....	16
C- Espèces animales.....	16
1- Desman des Pyrénées.....	16
2- Calotriton des Pyrénées.....	17
3- Campagnol amphibie.....	17
5- Suivi des populations d’amphibiens dans les bassins de rétention créés suite à la réalisation de la Rcade Est de Narbonne	17
6- Chabot.....	17
7- Hétérocères.....	18
8- Ours brun et Loup gris	18
9- Chiroptères	18
10- Chat forestier	18
D- Milieux naturels - faune/flore - gestion	18
1- Réseau de zones humides en tête de bassin versant	18
2- Zones humides amont	19
3- Fresqu’haies biodiversité.....	19
4- Travaux.....	20
5- Projet de microcentrale hydroélectrique à Montjoi.....	20
6- Lac d’Argens-Minervois.....	20
7- Zones humides de Font Cabrol	20
8- Château de Coustaussa.....	20
9- Verse de Saint-Martin-Lys.....	20
10- Orbieu Néviau.....	21
E- Gestion de sites.....	21
1- Mesures compensatoires sur les parcelles BRL à Fleury	21
2- Mesures compensatoires SMDA.....	21
F- Bases de données.....	22

I- La Fédération Aude Claire

Cette année 2021 a vu la disparition trop rapide de Bruno Le Roux, figure historique de notre association, co-fondateur, directeur et dernièrement co-président. C'est une lourde perte pour le monde naturaliste qui affectée beaucoup de monde au-delà de la Fédération Aude Claire.

A- Objet et missions

La Fédération Aude Claire est une association loi 1901, née en 1993 de la volonté d'associations souhaitant unir leurs compétences pour une meilleure gestion et une mise en valeur des milieux aquatiques. En 2007, elle a élargi son champ d'actions vers la protection et la gestion des milieux naturels en général, ainsi que des espèces biologiques qui leur sont associées.

Son territoire d'actions est constitué par les 6 départements du bassin versant du fleuve Aude soit l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Tarn.

Les principaux objectifs d'Aude Claire sont de contribuer à la connaissance des espaces naturels et des espèces biologiques présents sur son territoire d'action. Elle met en œuvre une politique de protection des espaces naturels remarquables. La Fédération contribue à la gestion de sites mais aussi informe et sensibilise le public.

La Fédération Aude Claire est reconnue d'intérêt général et possède les agréments suivants :

- Agrément au titre de la Protection de l'environnement pour la Région Occitanie, attribué par la Préfecture de l'Aude.
- Agrément "Jeunesse et Éducation Populaire".
- Agrément attribué par l'Éducation Nationale sur l'Académie de Montpellier, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Elle est aussi habilitée par le Préfet de la Région Occitanie pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales.

B- Adhérents

La Fédération Aude Claire est composée de membres actifs, constitués par :

- des associations et structures utilisatrices ou concernées par la nature audoise et ses cours d'eau
- un collège d'adhérents individuels composé de personnes sensibles à la nature et à l'environnement.

En 2021, ont adhéré :

- 4 associations, toutes du département de l'Aude
- 155 individuels dont 103 de l'Aude et 52 du reste de la France.

C- Vie associative et fonctionnement

1- Conseil d'Administration et Bureau

Les incertitudes liées à la crise sanitaire n'ont pas permis l'organisation de l'Assemblée Générale de l'année 2020 lors du premier semestre 2021. Elle s'est tenue le dimanche 19 septembre 2021 à la salle Louis Costes de Limoux. Le Conseil d'Administration, élu lors de cette Assemblée Générale, est composé de 10 personnes :

- Marie Guérard, représentante du Comité Départemental de Spéléologie
- Françoise Arabia, représentante du collège d'adhérents individuels
- Jean-Claude Delsol, représentant du collège d'adhérents individuels
- Georges Glardon, représentant du collège d'adhérents individuels
- Daniel Guérineau, représentant du collège d'adhérents individuels
- Jérémy Jalabert, représentant du collège d'adhérents individuels
- Bruno Le Roux, représentant du collège d'adhérents individuels
- Daniel Maynadier, représentant du collège d'adhérents individuels
- Christian Rapez, représentant du collège d'adhérents individuels
- Jean-Luc Sanchez, représentant du collège d'adhérents individuels.

Cette Assemblée Générale a été précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui nous a permis de modifier nos statuts pour instaurer la possibilité d'une Co-présidence.

Le Bureau, élu lors du Conseil d'Administration du 29/10/2021, est composé de 3 Co-présidents :

- Marie Guérard, Co-présidente
- Bruno Le Roux, Co-président
- Daniel Guérineau, Co-président.

La commission finances, chargée d'appuyer les salariés dans le suivi des comptes, était composée de Marie Guérard, Françoise Arabia, Daniel Vizcaino et Jean-Claude Delsol. Jean-Luc Sanchez a remplacé Daniel Vizcaino à partir de novembre. Cette commission a communiqué par échanges de mails durant toute l'année et s'est réunie physiquement une fois, le 09/12/2021.

2- Équipe salariée

a- Composition

Boris Noyère, Directeur (CDD 01/03/2020 au 01/03/2021 puis CDI)

Il est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'association et de la gestion du personnel. Il est responsable de l'ensemble des ressources de la structure, réalise des expertises scientifiques et inventaires naturalistes, participe aux actions de communication, et représente la Fédération Aude Claire auprès de nombreux acteurs et dans de nombreuses commissions.

Carine Bourgeois, Chargée de mission en éducation à l'environnement et Assistante administrative (CDI)

Elle coordonne et accompagne les projets et programmes de sensibilisation à l'environnement, et réalise les animations auprès du public. Elle appuie le Directeur et les autres salariés sur des missions de secrétariat, comptabilité, financements et recherches.

Aurélié Bodo, Chargée de mission "faune aquatique et semi-aquatique" et Chargée de mission en éducation à l'environnement (CDI)

Elle réalise des suivis et des prospections de terrain sur certaines espèces animales aquatiques, ainsi que des actions de sensibilisation auprès du public. Elle est amenée à rencontrer des acteurs locaux et animer des actions en faveur de ces espèces.

Loïc Brepson, Chargé de mission "faune et gestion d'espaces naturels" (CDD 01/01/2020 au 01/01/2021 puis CDI)

Il réalise tous types d'inventaires et de recherches sur la faune, en particulier dans les domaines de l'herpétologie (Amphibiens, Reptiles) et l'entomologie (Odonates, Orthoptères, Lépidoptères). Il participe également à la réalisation de plans de gestion sur les milieux naturels.

Benjamin Gilbert, Chargé de mission "flore / habitats naturels" (CDD, du 04/03/2021 au 28/02/2022 puis CDI)

Il élabore et coordonne les différentes actions relatives à la connaissance, à la préservation et à la gestion de la flore et des sites naturels : études et inventaires naturalistes, rédaction de plans de gestion, suivis, définition des enjeux et objectifs de conservation, relations avec les usagers locaux...

Thomas Jonet, Alternant en Contrat d'apprentissage (CDD depuis le 04/10/2021)

En formation pour acquérir le diplôme de Licence Professionnelle Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement - Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité (ATIB), il exerce la fonction de chargé d'études. Son poste bénéficie d'une aide financière de l'état et d'Unifformation.

Lucile Quiret, Chargée de mission "flore / habitats naturels" (CDD, du 04/01 au 22/01/2021)

b- Dynamique d'équipe

Les salariés organisent régulièrement des réunions d'équipe, afin de se tenir informés de l'avancée des dossiers dont ils sont chargés ainsi que du fonctionnement général de l'association. Celles-ci peuvent concerner la totalité des salariés ou seulement ceux qui sont impliqués sur des dossiers particuliers. Par ailleurs, les échanges quotidiens fluidifient le fonctionnement d'équipe.

Sur les conseils du GEG2A, et avec son aide, ils ont adopté début 2014 un plan de charge commun dans lequel ils inscrivent leur temps de travail par action. Celui-ci correspond étroitement à la comptabilité analytique mise en place début 2014.

En juin 2021, des membres du Conseil d'Administration ont rencontré 2 des salariés, Carine Bourgeois et Aurélie Bodo, afin de faire le point qualitatif et quantitatif sur l'année 2020 et d'exposer le prévisionnel de l'année 2021. Cette rencontre a été complétée par un entretien professionnel.

D'autre part, les salariés ont suivi des formations :

- Loïc Brepson a suivi la formation "Papillons de jour perfectionnement" organisée par l'OPIE durant 4 jours.
- Benjamin Gilbert a suivi la formation "Phytosociologie synusiale intégrée" organisée par les Écologistes de l'Euzière durant 4 jours.
- Carine Bourgeois a suivi une formation sur l'introduction à la Communication Non Violente, organisée par GÉE Aude durant 2 jours.
- Carine Bourgeois a suivi une formation sur l'Accompagnement des enseignants dans leur projet d'école dehors, organisée par GÉE Aude durant 2 jours.
- Carine Bourgeois a suivi le MOOC Trame Verte et Bleue organisé en ligne par Téla Botanica
- Aurélie Bodo, Boris Noyère ainsi qu'Alexandre Laverdet et Lucie Soccol (deux bénévoles) ont suivi la formation Réseau Ours Brun, organisée par le Réseau Ours Brun de l'Office Français pour la Biodiversité durant 2 jours,
- Aurélie Bodo a suivi une formation sur les approches sensorielles pour le public en situation de handicap, organisée par GÉE Aude durant 2 jours.
- Boris Noyère, Thomas Jonet et Gatien Charbonnier (un bénévole) ont suivi la formation Loup-Lynx durant 2 jours délivrée par l'OFB les 18 et 19 octobre 2021 à Saint-Etienne-de-Gourgas (34).
- Boris Noyère a suivi les formations de reconnaissance acoustique des chiroptères délivrées en visioconférence par le MNHN.

3- GEG2A

Depuis le 01/01/2014, au travers d'une convention annuelle de mise à disposition, le Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative des Associations (GEG2A) s'occupe notamment des bulletins de salaire, des cotisations salaires, des déclarations, de la saisie financière, de la préparation à la clôture des comptes. En 2021, le GEG2A, principalement Stéphanie Garnero et Muriel Bonhomme, a consacré un peu plus de 16 jours à la Fédération Aude Claire.

4- Stagiaires

Nous avons reçu 5 stagiaires :

- Amalia Olivier, élève en 1^{ère} STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) au Lycée Charlemagne de Carcassonne, pendant 5 jours : elle a accompagné les salariés dans différentes recherches de terrain autour des animaux et des aménagements.
- Zoé Cammarata, étudiante en BTSA Gestion et Protection de la Nature à l'EPLEFPA Lozère à Saint Chély d'Apcher (48200) pendant 12 semaines : elle a accompagné les salariés dans les inventaires et suivis d'amphibiens, reptiles, mammifères semi-aquatiques, odonates, lépidoptères et orthoptères
- Maxime Berthier, élève en 2^{nde} professionnelle GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) pendant 6 semaines : il a accompagné les salariés dans le cadre de sa découverte du monde du travail, plus spécialement la faune, la flore et les aménagements.
- Florie Martin, étudiante BTSA Gestion et Protection de la Nature au Lycée Charlemagne de Carcassonne pendant 2 semaines : elle a accompagné les salariés dans les recherches de terrain et l'élaboration et l'amélioration d'outils pédagogiques pour les animations.
- Cécile Luc, étudiante en 2^{ème} année de Bachelor en Gestion et Valorisation Naturaliste à l'IGPN de Toulouse, pendant 3 semaines : elle a accompagné les salariés dans la gestion des milieux naturels et le suivi d'espèces.

5- Bénévoles

L'investissement des bénévoles, très important pour notre Fédération, a porté sur les points suivants :

- les réunions des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale, de suivi des salariés et de la Commission finances, ainsi que leur préparation,

- l'animation de sorties naturalistes,
- les réunions et commissions extérieures,
- les inventaires de terrain (Lépidoptères, Odonates, Reptiles, Amphibiens, Mammifères, Botanique...) et les chantiers collectifs (plantations, coupes, constructions d'abris à reptiles...) : nous avons été rejoints par un certain nombre de jeunes étudiants motivés qui nous ont beaucoup aidés.

Au total, pour 2021, le bénévolat valorisé correspond à 449 jours.

6- Local associatif

Depuis 2012, la Fédération Aude Claire dispose d'un appartement en location au 2^{ème} étage du 32 Rue des Augustins à Limoux.

Nous faisons appel à l'association Emploi & Partage pour le ménage : c'est Aziza Labchir qui assure cette mission tous les 15 jours.

7- Crise sanitaire

L'activité de la Fédération Aude Claire a été faiblement impactée en avril 2021 : les animations en milieu scolaire et en centre de loisirs qui avaient été annulées ont pu être toutes reportées. Nous avons pu bénéficier du système d'activité partielle pour cette période.

8- Communication associative

Notre Fédération a toujours misé sur un fort volet de communication. Nous continuons à privilégier la communication par mail afin de limiter les frais d'envois, ce qui nous permet de toucher plus de monde (plus de 500 destinataires).

En 2021, deux lettres d'informations ont été envoyées, en février et en décembre. A cela, il faut ajouter l'envoi régulier d'informations diverses notamment sur les sorties que nous organisons.

Le site Internet d'Aude Claire a été régulièrement mis à jour, bien que certaines pages restent à finaliser, ainsi que nos pages Facebook et Instagram.

Nous avons décidé de nous équiper d'Ecocup afin de pouvoir les proposer lors de nos manifestations. La commande a été passée chez Ecocup®. Le Covaldem propose de subventionner une partie des Ecocup à hauteur de 30%. Un dossier a donc été monté et accepté par le Covaldem. Les 250 Ecocup ont été réceptionnées courant octobre 2021.

L'association continue de vendre occasionnellement des livres, mugs, abris divers et nichoirs. Nous percevons également les droits d'auteur de la Flore Patrimoniale de l'Aude.

9- Aide à la vie associative

Comme tous les ans, nous avons sollicité des communes du département pour une aide financière et certaines d'entre elles nous ont accordé une subvention de fonctionnement : c'est le cas d'Alairac, Argens-Minervois, Cambieure, Escouloubre, Joucou, Le Bousquet, Limoux, Luc-sur-Aude, Moussoulens, Palaja, Rennes-les-Bains, Rouze et Villegailhenc.

Nous avons également obtenu une subvention de la part du Conseil Départemental de l'Aude au titre de la vie associative, notamment pour la participation aux diverses commissions.

Pour la première fois, nous avons sollicité et obtenu un financement de la part de l'État au titre du FDVA2 (Fonds de Développement de la Vie Associative).

D- Représentation et animation politique

1- Réseaux d'éducation à l'environnement

La Fédération Aude Claire est membre du Conseil d'Administration de GÉE Aude, le Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude, depuis juin 2020. Celui-ci s'est réuni 4 fois entre avril et décembre 2021. La Fédération Aude Claire a participé aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire, le 28 juin 2021, ce qui a été l'occasion de célébrer les 20 ans du Réseau. Elle fait également partie du groupe de travail "Éduquer dehors" et du comité de pilotage "Un Territoire, des Insectes, des Oiseaux et des Hommes (TIOH)".

2- Participation au débat public

La Fédération Aude Claire est agréée au titre de la protection de l'environnement et habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales, ce qui lui permet de participer à certaines commissions.

Elle fait donc partie des commissions suivantes, auxquelles participent des salariés et/ou des bénévoles :

SAGEs (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

- Membre de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Haute Vallée de l'Aude
- Membre de la CLE du SAGE Fresquel
- Membre du Comité technique inter SAGE
- Membre de plusieurs groupes de travail du SAGE (ZH, Puyvalador, Transport sédimentaire)
- Membre du groupe de travail ZH du SAGE Hers Mort – Girou
- Membre du comité de pilotage et comité technique du PAPI3.
- Membre du comité de pilotage « stratégie foncière » du SMMAR
- Membre du comité de pilotage « plan de gestion stratégique des ZH » du SMMAR

Liste des commissions préfectorales

- Comité départemental Natura 2000
- Comité départemental de gestion de l'eau (CGE)
- Comité départemental Grands prédateurs (CDGP)
- Commission sur la police de la nature (DDTM Groupe de travail Nature)
- Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (CCEDU)
- Commission départementale nature paysages sites (CDNPS)
- Comité de coordination AMBROISIE Aude

Liste des commissions du Département de l'Aude

- Comité scientifique des Espaces Naturels Sensibles
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI)
- Comité économique et social (CESE)

Autres commissions

- Réseau 11 (eau potable)
- Comité scientifique régional (CSR) SINP
- Comité de pilotage SINP pole herpétologie
- Comité de pilotage SINP pole entomologie
- Comité de pilotage SINP pole mammifère
- Comité scientifique du Plan National d'Actions II en faveur du Desman des Pyrénées (PNAD2)
- Comité de pilotage du Plan National d'Actions II en faveur du Desman des Pyrénées (PNAD2)
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Odonates
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Papillons de jours
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Cistude
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Lézard ocellé
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Loutre
- Comité scientifique du Plan Régional d'Actions Chiroptères
- Comité de pilotage Natura2000 Haute vallée de l'Aude et de l'Aigüette, Bassin du Rébenty
- Comité de pilotage Natura2000 Haute Corbières et Vallée du Torgan
- Comité de pilotage Natura2000 Corbières Orientales
- Comité de pilotage Natura2000 Basses plaines de l'Aude
- Comité de pilotage Natura2000 Massif de la Clape
- Comité de pilotage Natura2000 Piège et collines du Lauragais
- Comité de pilotage Natura2000 Gorges de la Clamoux, massif de la Malepère
- Réseau de surveillance Ours/loup pour le département de l'Aude
- Comité scientifique du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

- Commission « géologie » du Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes
- Comité de pilotage de la charte forestière HVA

3- Sollicitations diverses

Nous sommes souvent sollicités par les différents services de l'État sur des aménagements, mais aussi régulièrement par des particuliers pour des problèmes de pollutions, de cadre de vie, etc... ainsi que par des communes sur des projets d'aménagement, sur des plans d'eau, sur des avis techniques.

Dans la présentation des activités menées en 2021 ci-après, sont indiqués la poursuite ou non des projets :

✓2022 : dossiers pluriannuels se poursuivant en 2022

■2022 : projets terminés en 2021 sur lesquels aucune action n'est prévue en 2022

II- Sensibilisation à l'environnement

A- Sorties, formations et conférences naturalistes

1- Découvrons [ENS]emble

✓2022

Nous avons participé au programme Découvrons [ENS]emble 2021 mené par le Conseil Départemental de l'Aude, GÉE Aude et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département. Ce sont des sorties nature ou soirées découverte gratuites, ouvertes à tous, animées par des salariés et/ou des bénévoles d'Aude Claire. En 2021, le programme a été réalisé en respectant les consignes sanitaires : 7 sorties et inventaires participatifs ainsi qu'une conférence ont été réalisés à destination du grand public, dont certains en binôme avec d'autres associations. Parmi ceux-ci, 3 ont été réalisés dans le cadre de Natura 2000 Pyrénées Audoises. Une sortie, initialement prévue au printemps, a été annulée et reprogrammée en 2022.

En novembre, nous avons participé à la journée de bilan du programme, au Centre de loisirs de la Cavayère à Carcassonne, qui a également permis de préparer le futur programme 2022.

2- Programme de la Fédération Aude Claire

✓2022

Depuis 2015, Aude Claire propose un programme de sorties, formations et conférences naturalistes sur le département, destinée au grand public. Celles organisées dans le cadre des ENS figurent dans ce programme.

En plus de celles-ci, ont eu lieu :

- une sortie nature à Limoux suite à notre Assemblée Générale
- 2 sorties natures proposées en partenariat avec le syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes. Chaque sorties étaient à double thématique géologie et biodiversité.
- des inventaires participatifs et une conférence sur les odonates et les amphibiens se sont déroulés à Blomac dans le cadre d'un WE organisé par la municipalité.

B- Sensibilisation à la thématique de l'eau et des inondations

1- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMMAR

a- Année scolaire 2020-2021

■2022

Dans le cadre de notre partenariat avec le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières), le programme d'animations ponctuelles de l'année scolaire 2020-2021 s'est poursuivi, afin de sensibiliser les élèves sur les thématiques de l'eau, la rivière et les inondations. Les animations suivantes, d'une demi-journée chacune, ont été réalisées :

- 46 auprès de 14 classes de maternelle et d'élémentaire dans le cadre de projets scolaires, ce qui a représenté 287 enfants et leurs enseignant(e)s
- 12 auprès de classes de 6^{ème} et 5^{ème} des Collèges André Chénier de Carcassonne, Les Fontanilles de Castelnaudary et Saint Joseph de Limoux, notamment lors de l'animation de la nouvelle exposition du SMMAR, auprès de 535 élèves et leurs enseignant(e)s.

b- Année scolaire 2021-2022

✓2022

Notre partenariat avec le SMMAR ayant été renouvelé pendant 4 années supplémentaires, un nouveau programme d'animations ponctuelles a été lancé afin de sensibiliser le public scolaire à la GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations). Les premières animations, d'une demi-journée chacune, ont eu lieu en 2021 :

- 4 auprès de 3 classes de maternelle et d'élémentaire dans le cadre de projets scolaires, ce qui a représenté 59 enfants et leurs enseignant(e)s.

2- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMAC

✓2022

Dans le cadre de notre convention avec le SMAC (Syndicat Mixte Aude Centre), 37 animations d'une demi-journée chacune ont été réalisées sur les thèmes de l'eau et des inondations, sous forme de projets scolaires ou d'interventions ponctuelles, auprès de :

- 11 classes de maternelle et d'élémentaire, ce qui a représenté environ 215 enfants et leurs enseignant(e)s
- l'atelier scientifique du Collège de Trèbes, soit une vingtaine d'élèves volontaires et leurs enseignantes

La Fédération Aude Claire a également réalisé une animation sur le cycle de l'eau lors de la Journée de l'Environnement qui s'est tenue à La Redorte.

C- Sensibilisation aux espèces animales et aux milieux naturels

1- Papillons « Maculinea »

✓2022

Ce programme, porté par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Occitanie, est réalisé par la Fédération Aude Claire. Il a permis de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 de l'école de Roquefeuil aux papillons en général, et en particulier à ceux du groupe Maculinea, soit 14 enfants et leur enseignante. La sortie aux Prés d'en Vaquier sur la commune de Roquefeuil, co-animée avec le CEN, a été suivie de 4 animations en classe.

2- Calotriton des Pyrénées

✓2022

Ce programme fait partie d'une opération globale sur l'espèce, issue d'une réponse à un appel à projet de l'Agence de l'eau. Après avoir été stoppée par la crise sanitaire et après avoir subi un remaniement les animations Calotriton ont débuté en mars 2021. Pour l'année scolaire 2020-2021, ce sont 4 classes qui ont participé au projet, cela représentait 78 élèves. Les élèves de huit classes dans six écoles différentes ont découvert le Calotriton au travers des animations, soit 234 élèves. Les animations sont proposées du CE2 au CM2.

3- Cuivré de la Bistorte et reliques glaciaires

✓2022

Les animations ont pris du retard. La création de ce projet est très chronophage et certaines parties sont compliquées à vulgariser pour des élèves. Les animations s'orientent pour des CM1-CM2 uniquement. Le projet est basé sur 5 animations dans 6 classes. En 2021, beaucoup de recherches bibliographiques ont été faites. De nombreuses réflexions ont été menées pour orienter et sélectionner les thèmes à aborder pendant les animations. La création se poursuit en 2022 et la réalisation se fera en fin d'année 2022.

4- Zones humides de Roquefort

✓2022

Ces animations rentrent dans le cadre des expertises naturalistes réalisées par la Fédération Aude Claire sur les zones humides du plateau de Roquefort de Sault pour le compte du SMAH HVA. Un projet pédagogique a ainsi été mené auprès de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école d'Axat, soit 19 élèves et leur enseignant.

Celui-ci a débuté par une sortie sur le terrain commune avec les partenaires et financeurs du syndicat, destinée à expliquer les travaux menés pour restaurer les zones humides. Cette sortie s'est poursuivie par 3 animations en classe pour approfondir ce qui avait été abordé lors de la sortie. Une sortie supplémentaire aura lieu en juin 2022 pour conclure le projet.

D- Sensibilisation à la botanique et à la flore patrimoniale de l'Aude

1- Auprès des collégiens

✓2022

Cette action, menées dans le cadre de la Convention d'Objectifs 2021 avec le Conseil Départemental de l'Aude, ont permis de sensibiliser 104 élèves de collège et leurs enseignants. Il s'agissait de leur donner des connaissances de base en botanique et de leur faire découvrir des milieux naturels proches de chez eux. 1 classe de 6^{ème} du Collège de Chalabre et 3 classes de 6^{ème} du Collège de Couiza ont bénéficié d'une sortie dans la nature sur un ENS et d'une intervention en classe. Une grande partie des animations a été réalisée en 2022.

2- Auprès du grand public

✓2022

La Fédération Aude Claire a proposé une formation à la flore patrimoniale de l'Aude au Bugarach depuis le Col du Linas. Fort de son succès, ce n'est pas une sortie mais bien trois qui ont été menées auprès des adhérents de l'association, entre le 31 mai 2021 et le 5 juin 2020. Les demandes croissantes de ce type de formation ainsi que les retours positifs qui nous sont donnés nous poussent à réitérer cette proposition pour 2022.

E- École du dehors

✓2022

En 2020, est né au sein de GÉE Aude un groupe de travail sur la thématique de l'école dans la nature. Cela fait suite à une demande sociétale croissante et à l'intérêt du monde scolaire pour l'école dehors, qui a pris de l'ampleur avec la crise sanitaire et les confinements liés. La réflexion a débouché sur un projet expérimental en 2021. Celui-ci a débuté par une formation de 2 jours en septembre 2021 destinée aux associations membres de ce groupe, puis par l'accompagnement de 5 écoles par 5 associations référentes durant l'année scolaire 2021-2022.

La Fédération Aude Claire est chargée de l'accompagnement personnalisé de la classe de moyenne section de maternelle de l'école d'Espérasa. Des temps de soutien, de conseils, de recherche d'informations ou d'outils pédagogiques lui sont consacrés. Une sortie au jardin prêté par une famille a été co-animée avec l'enseignante.

F- TIOH

✓2022

Ce projet, mené par le PTCE 3.Eva (Pôle Territorial de Coopération Économique de la Haute Vallée de l'Aude) et GÉE Aude, a pour objectifs la réduction des insecticides sur le territoire de la haute vallée de l'Aude et la sensibilisation des citoyens tous confondus (scolaire, agriculteurs, grand public et collectivités).

La Fédération Aude Claire a animé 2 sorties en 2021 pour sensibiliser des terminales option biologie du Lycée Ruffié de Limoux, avec 2 autres associations. Pour les écoles primaires, le programme scolaire a été créé en 2021 et les animations commenceront début 2022.

La Fédération Aude Claire, membre du comité de pilotage, a participé à la réflexion autour de la création d'une exposition itinérante, d'un logo ainsi que de 2 plaquettes de sensibilisation destinées aux éleveurs et aux viticulteurs. Le Comité de pilotage s'est réuni 2 fois en 2021.

G- Réalisation d'animations ponctuelles

✓2022

Dans le cadre des journées de rassemblement de volontaires en service civique, la Fédération Aude Claire a été contactée par GÉE Aude pour proposer aux jeunes des chantiers naturalistes. Ces journées visent à rassembler des volontaires afin de mener une action d'intérêt général au profit de l'environnement, mais aussi de permettre de vous rencontrer entre vous et d'échanger autour de votre expérience de volontariat. De ce fait, le lundi 21 février s'est tenue un chantier de construction d'abris à reptiles avec les services civiques et les bénévoles de la Fédération Aude Claire sur les parcelles compensatoires du SMDA dans le Narbonnais.

Animation directeurs d'école : la Fédération Aude Claire a répondu à une demande de GÉEAude afin d'animer un atelier lors de la journée de formation EDD des nouveaux directeurs/directrices d'écoles primaires à la maison du parc à Rustiques le 12 octobre. Les 21 nouveaux directeurs/directrices ont pu découvrir un outil pédagogique très souvent utilisé la malle Ricochets.

A la demande de la Communauté de Communes du Limouxin, nous avons animé des temps d'activités de découverte de la nature auprès d'enfants de 3 à 5 ans, au centre de loisirs de Ninaute, durant 2 jours, pendant les vacances d'été.

Une animation a été réalisée au domaine de Fraisse le vendredi 13 août après-midi. L'animation s'est déroulée dans le Club House avec 2 enfants autistes. Plusieurs petites activités alliant découvertes sensorielles et motricité leur ont été proposées. Les quatre accompagnatrices étaient ravies de ce temps

Le samedi 12 juin, un stand de la Fédération Aude Claire été présent à Bram pour la journée mondiale de l'environnement.

Le magasin Electrodépôt de Carcassonne a proposé un don à l'association. Un stand a été tenu sur 2h le samedi 21 août afin de présenter la structure aux clients et de parler également du financement participatif pour l'Ours et le Loup qui été en cours.

III- Études et inventaires naturalistes

A- Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude

1- Suivis botaniques Bac Pégulier

✓2022

La forêt du Bac Pégulier, située sur la commune d'Escouloubre, est une propriété du Département de l'Aude depuis 2010, au titre des Espaces Naturels Sensibles. Elle s'étend sur 63,5 ha et comprend, outre les peuplements forestiers installés sur plus de 80% du site, une mosaïque de milieux ouverts ou semi-ouverts, ainsi qu'une zone de chaos rocheux dans la partie sommitale de l'ENS.

Dans les années 1960, d'importantes vagues de reboisements ont été lancées sur ce secteur, avec la plantation d'Epicéas en très forte densité, y compris dans les tourbières. Les tourbières sont des milieux sensibles, précieux pour la biodiversité et la préservation des ressources en eau. Le Département de l'Aude a décidé de mettre en place des opérations de restauration pour retrouver la fonctionnalité originelle des zones humides. C'est ainsi que les premiers travaux de réouverture des tourbières et des ruisseaux forestiers ont été initiés en 2014.

Suite aux travaux de réouverture, la Fédération Aude Claire a mis en place des suivis phytosociologiques pour évaluer la dynamique de la végétation. L'association était en charge de suivre 63 placettes flore sur les tourbières depuis 2014 et il a été convenu, sur demande du Département de l'Aude, de réduire le nombre de placettes de moitié à partir de 2021.

Les passages flore ont été réalisés en date du 6 juillet 2021. Un rapport de suivis flore des tourbières du Bac Pégulier a été rédigé et transmis au département. Les prochaines placettes phytosociologiques auront lieu sur d'autres tourbières dans le complexe de zone humide du Bac Pégulier.

2- Suivis Odonates/Amphibiens Saint Rome

■2022

Le site de Saint-Rome, sur la commune de Talairan, est une propriété du Département de l'Aude au titre des Espaces Naturels Sensibles. Le site comporte une belle mare alimentée par une source et un petit ruisseau. La liste des amphibiens et des odonates se reproduisant dans ces milieux aquatiques était assez incomplète. La Fédération Aude Claire a donc été chargée de mettre à jour cette liste en 2021, par une série d'inventaires ciblés et protocolés. Plusieurs espèces patrimoniales y ont été observées, notamment l'Agrion à stigmas pointus et l'Agrion de Mercure pour les odonates, ainsi que le Triton marbré pour les amphibiens.

3- Taxons vulnérables

✓2022

La réalisation de l'Atlas de la Flore Patrimoniale de l'Aude a permis la mise en évidence de plus de 40 taxons dits vulnérables sur le territoire parmi ces espèces patrimoniales. Afin de valoriser ce travail et surtout de préserver ces plantes, des actions de surveillance et de sensibilisation ont été engagées avec le Département.

- *Hypericum perforatum*

■2022

Le Millepertuis à feuilles en cœur (*Hypericum perforatum*) a été découvert en 2011 dans notre département. Cette plante remarquable pousse autour de la Méditerranée. En France, elle n'est connue que des Régions PACA (04, 06 et 13) et Corse, ainsi que ponctuellement en Midi-Pyrénées (09). Cette mention de Boutenac est nouvelle pour la Région Languedoc-Roussillon et pour le département de l'Aude.

En réponse à une fermeture du milieu par la strate arbustive, la Fédération Aude Claire a mené des actions de gestion en 2018 pour la sauvegarde des populations d'*Hypericum perforatum*. En 2017 a été dressé un comptage N+0 (état initial) qu'il était prévu de reconduire à N+4. En 2021 la vivace n'a pas été observée sur la parcelle, hormis en périphérie proche des arbustes, ce qui explique que le comptage a été annulé. En revanche, la parcelle voisine compte des milliers de pieds suite à un labour en 2019 par la Fédération de Chasse. Il conviendra de surveiller le comportement des populations dans les années à venir.

- *Ononis mitissima*

✓2022

Le suivi de la Bugrane sans épines a lieu sur la station de Montsérét à la combe de Berre, au nord de Donos. En 2020, ont été menées des actions de suivi de végétation selon le protocole établi en 2019, de suivi de la structure de la végétation et des relevés de placettes floristiques. La sortie nature, prévue le 9 juin 2020, a dû être annulée par manque de participants, elle a finalement été faite le 16 mai 2021. Un chantier a été réalisé en octobre afin de maintenir ouverts les secteurs débroussaillés en 2019.

Lors du repérage pour une animation *Ononis mitissima* dans le cadre du programme ENSEMBLE, la Fédération Aude Claire a trouvé une nouvelle plante patrimoniale, *Ophioglossum azoricum*, installée dans une dépression topographique. Cette découverte est nouvelle pour le département de l'Aude. Elle a fait l'objet d'une publication scientifique dans les carnets botaniques de la Société Botanique d'Occitanie et compte parmi les actions qui seront menés en 2022.

- *Epipactis palustris*

■2022

Epipactis palustris forme une station patrimoniale du département de l'Aude en montagne Noire. Cette orchidée est présente de façon dispersée sur le département, connue des zones humides du piémont pyrénéen, des Hautes-Corbières, de la Haute Vallée de l'Aude et de l'Ouest audois. Son aire de répartition départementale est ainsi concentrée sur le quart sud-ouest du territoire, où elle est plutôt rare dans tous ses biotopes. Cette découverte est donc extrêmement originale car c'est la seule localité de la Montagne Noire, non seulement sur sa partie audoise mais également pour l'ensemble de ce massif.

En 2021, un comptage de la plante a été effectué par la Fédération Aude Claire et les bénévoles. Les plantes ont été géolocalisées grâce à un matériel de pointe ce qui nous a permis de produire une carte de chaleur qui rend compte de la grande population. Au cœur de la station, ce sont plus de 1450 plantes qui ont été géoréférencées. Les abords de la station comptent encore de nombreuses orchidées.

De plus, une action de réouverture du milieu a été effectuée par la coupe de pins. Une équipe de bénévole a œuvré toute une matinée en exportant les rémanents en périphérie de la station. Un drone a été utilisé pour effectuer une série de photographie aérienne rendant compte de l'avant et après intervention.

Un rapport sur ces actions ainsi que des préconisations de sauvegarde comme la mise en place d'une barrière pour répondre aux risques de stationnement de véhicules ou de décharges sauvages a été rédigé puis communiqué au département de l'Aude.

5- Cammas blanc

■2022

Le domaine du Cammas Blanc d'une superficie d'environ 3 ha comporte 2 corps de ferme en pierre, un bois, des prairies de fauche, un verger, un terrain cultivé, une mare, quelques vieux arbres à cavité. Une partie du domaine est actuellement classé en ENS (site 164 Bas Razes). La SCIA du Cammas Blanc est un tiers Lieu en milieu agricole qui accueille un certain nombre de porteurs d'activité développant plusieurs thématiques : habitat groupé, activités et ateliers artistiques, socio-culturels, développement personnel, jardin santé, bois pédagogique, ferme Hôtel, accueil paysan, production agricole, slow tourisme, etc. Le projet du Cammas Blanc est soutenu par la municipalité d'Alaigne qui voit d'un très bon œil cette initiative et la possibilité d'accueillir les enfants de l'école et du grand public à l'occasion de sorties thématiques.

La Fédération Aude Claire a été contactée pour ses compétences naturalistes. Le Cammas Blanc souhaite que soient menés des inventaires faune/flore, des travaux de restauration écologique (mare, bois), des actions et aménagements de sensibilisation, et un élargissement du site ENS à tout le domaine.

- Restauration de la mare

La mare du Cammas blanc est une des rares zones humides préservées dans ce contexte agricole intensif où les talwegs sont quasiment tous labourés et cultivés en tête de bassin versant. Cependant elle est dans un état de conservation relativement mauvais, lié à son eutrophisation et son atterrissement. Sa restauration passe donc par un export de sédiments et de matière organique et une réouverture générale du milieu environnant.

- Cartographie des habitats

Une cartographie des habitats naturels a été effectuée pour améliorer notre connaissance du site et déterminer les éventuels enjeux patrimoniaux. Des préconisations ont été donné dans le rapport notamment pour assurer une connexion avec les trames turquoise, assurer les entretiens pluriannuels de la mare, la mise en palce d'un cortège hydrophyte, la suppression des espèces exotiques envahissantes (EEE), la conservation ou la favorisation de certains milieux à fort potentiel (pelouse à *Brachypodium phoenicoides*, ronciers, frênaies etc)

- Inventaire faune

Les amphibiens et les Odonates se reproduisant dans la mare ont été inventoriés de manière protocolée pour estimer l'évolution de ces peuplements suite à la restauration du milieu. Par ailleurs d'autres données faune opportunistes ont été faites sur l'ensemble du domaine (reptiles, lépidoptères, oiseaux).

6- Odonates patrimoniaux

✓2022

L'Aude abrite potentiellement les 4 odonates protégés des grands cours d'eau : *Stylurus flavipes*, *Gomphus graslinii*, *Macromia splendens* et *Oxygastra curtisii*. Cependant les données concernant ces espèces sont relativement rares car leur prospection est difficile. La Fédération Aude Claire a donc entrepris une campagne d'inventaire concernant l'ensemble des grands cours d'eau du département. En 2021, 6 tronçons de cours d'eau ont été prospectés : 1 sur l'Aude en aval d'Alet-les-Bains, 1 sur la Cesse, 2 sur la Berre et 2 sur le Verdoube. Les cours d'eau ont été prospectés soit en canoë, soit à pied, et toutes les exuvies d'odonates ont été collectées. Les 4 espèces ont été retrouvées, mais pas partout. En particulier, *Macromia splendens* n'a été retrouvé que sur le Verdoube et *Gomphus graslinii* n'a été retrouvé que sur l'aval de la Berre. *Stylurus flavipes* n'a pas été observé dans le cadre de ce projet, mais nous savons qu'elle se reproduit sur l'aval de l'Aude, entre Cuxac-d'Aude et Lespignan. D'autres tronçons seront prospectés dans les années à venir pour couvrir au mieux la diversité des cours d'eau du département.

7- CIMAE

■2022

Le projet CIMaE (projet de recherche) consiste à étudier l'impact des changements climatiques sur les zones humides d'altitude afin de mieux les protéger. Ce travail de recherche donnera lieu à une thèse. La Fédération Aude Claire, par ses connaissances du territoire pyrénéen audois et ses compétences scientifiques reconnues, a souhaité

s'investir dans ce projet de recherche fondamental aux côtés du monde scientifique. La Fédération Aude Claire a été financé par le département de l'Aude dans le cadre d'une convention.

La méthodologie naturaliste (faune et flore) reprend le protocole CIMaE. Deux passages sont obligatoires. Au cours de ces passages, tous les paramètres sont relevés. Le premier passage s'est effectué entre le 15 juillet et le 31 juillet 2021 et le deuxième entre le 1er août et le 15 août 2021. Une attente de deux semaines minimum entre les deux passages est souhaitée.

Les inventaires naturalistes ont été communiqués auprès de la porteuse du projet CIMAE, Marie Lamouille-Hébert, selon les formulaires qui nous ont été donnés. De plus, un rapport a été effectué auprès du département de l'Aude pour rendre compte de nos résultats.

B- Natura 2000 Haute Vallée de l'Aude et Rébenty

✓2022

Les sites Natura 2000 de la "Haute Vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette" et du "Bassin du Rébenty" sont entrés en 2021 dans leur douzième année d'animation. Nous avons été sollicités pour avis sur des évaluations d'incidences par différents aménageurs concernant des projets pouvant impacter le milieu naturel ou des espèces de l'annexe 2, par exemple, pour la prise d'eau de la microcentrale de Marsa. Une animation grand public a été faite le dimanche 5 septembre au niveau de la microcentrale de Joucou avec l'aide de Caroline Mainguin. Une conférence sur le thème Loutre et Chat forestier s'est tenue à Ginoules le 4 décembre. Un article a été écrit pour la lettre des sites Natura 2000. Différentes réunions (COPI, groupe de travail...) ont également eu lieu.

Lors de la tempête Gloria, en janvier 2020, beaucoup de cours d'eau de la Haute Vallée de l'Aude ont été impactés, parfois fortement. Certains ont provoqué de gros dégâts sur des berges, déstabilisant par endroits des ouvrages (routes, installations EDF, etc.). Des travaux de restauration étaient prévus en 2021 à certains endroits situés en zone dite « noire » pour le Desman des Pyrénées. La Fédération Aude Claire a donc été consultée pour donner des avis et recommandations sur les modalités d'exécution des chantiers. Ces consultations entrent dans les évaluations d'incidences Natura 2000.

La Fédération Aude Claire est intervenue sur le chantier de mise en conformité de la prise d'eau de Marsa située à l'aval de la commune de Marsa. Des réunions de concertations et un suivi de chantier ont été réalisés afin de garantir le bon déroulement des travaux sur cette prise d'eau.

Sur le Rébenty, nous avons effectué des prospections Desman, Loutre, Crossope aquatique, Campagnol amphibie et Cincle plongeur sur 5 stations. Suivies depuis 2017 sous cette forme, ces stations permettent de suivre l'évolution de ces populations suite à la pollution qui a eu lieu en 2013-2014. Les 4 passages ont été faits entre juillet et septembre. Un rapport a été rédigé et transmis à la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises en charge du site Natura 2000 « Bassin du Rébenty ».

C- Espèces animales

1- Desman des Pyrénées

a- Suivi Carrière Puyvalador

✓2022

Le suivi de la station au droit de la carrière de Puyvalador a été réalisé en 2021. Le protocole est inchangé avec 2 passages dans le courant de l'été. Un rapport a été rédigé et communiqué à l'exploitant de la carrière de Puyvalador.

b- Continuité des actions en faveur du Desman des Pyrénées du département de l'Aude

■2022

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs avec le Conseil Départemental, une fiche a été rédigée concernant le Desman des Pyrénées. Huit stations avec le nouveau protocole PNAD2 ont pu être prospectées dans ce cadre.

La méthode de prospection avec les tunnels à crotte a été testée dans le cadre de cette CPO. Une première zone a été équipée en décembre avec huit tunnels, quatre sur le ruisseau de Lapazeuil et quatre sur l'Aiguette à la Moulinasse.

c- Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées 2 (PNAD2, 2020-2030)

✓2022

Le second PNAD a débuté en 2021. Plusieurs actions ont été menées sur l'année pour un total de 14 jours. Le PNAD est divisé en trois types d'actions, les C pour la conservation, les G pour la gestion et les S pour la sensibilisation. Pour cette année, deux actions de conservation (prospection terrain et tunnel à crotte), deux actions de gestion (accompagnement technique et préservation des secteurs clés) et une action de sensibilisation (coordination) ont été réalisées. Ces cinq actions vont se poursuivre en 2022.

d- Travaux routiers RD20 Mazuby

■2022

Le service Ouvrages d'art du Conseil Départemental de l'Aude a sollicité la Fédération Aude Claire pour la réfection de la D20 desservant Mazuby. Le Ruisseau de Font Escure avait subi une crue lors de la tempête Gloria en janvier 2020. Le débit avait été tel que le cours d'eau avait arraché un tronçon de ses berges déstabilisant ainsi la route. Les travaux devaient être réalisés en urgence avant le passage du Tour de France en juillet. Ils tombaient donc dans la période de vulnérabilité du Desman. La Fédération Aude Claire a donc apporté son appui technique pour que les travaux soient « Desman compatible » et surtout qu'ils impactent le moins possible son habitat.

2- Calotriton des Pyrénées

✓2022

En 2019, nous avons déposé un dossier commun avec l'ANA-CEN Ariège et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes dans le cadre de l'appel à projet biodiversité de l'Agence de l'eau RMC. Ce dossier porte sur les sites de l'Aude, des Pyrénées-Orientales ainsi que sur le bassin versant de la Bruyante en Ariège. Le dossier a été accepté en fin d'année 2019. En 2021, en plus des animations scolaires décrites en page 11, la mise à jour des données de présence de l'espèce et la description de son habitat continue.

3- Campagnol amphibie

✓2022

Dans le cadre des travaux de construction de la rocade Est de Narbonne, impactant des habitats et espèces protégées, un certain nombre de mesures compensatoires ont été prescrites par un arrêté préfectoral, parmi lesquelles est concerné le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus* Miller, 1908).

Dans le cadre d'un plan de gestion, une veille sur les strates de végétation doit être assurée tous les deux ans pour orienter la gestion à mettre en œuvre pour les dix premières années. La Fédération Aude Claire a mis en place un protocole pour le suivi de la structure de végétation.

La Fédération Aude Claire a également accompagné les travaux de réouverture des milieux (coupe de Frênes et de Phragmites) et de terrassement (pour rendre les fossés plus propices au campagnol amphibie) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

5- Suivi des populations d'amphibiens dans les bassins de rétention créés suite à la réalisation de la Rocade Est de Narbonne

✓2022

Suite à la création de la Rocade Est de Narbonne, la Fédération Aude Claire a entamé en partenariat avec le Conseil Départemental un suivi des populations d'amphibiens fréquentant les bassins de rétention, comme cela était exigé dans le cadre de la création de la rocade.

6- Chabot

✓2022

Dans le cadre d'un appel à projet « biodiversité » de l'agence de l'eau, nous travaillons depuis 2021 en partenariat avec la Fédération de Pêche de l'Aude sur le Chabot. En 2021, il a été réalisé des campagnes de pêches électriques, des prélèvements pour analyses génétiques, et des réunions d'organisations et d'avancement.

7- Hétérocères

■2022

Fin 2020, nous avons reçu le soutien financier de la Réserve africaine de Sigean pour un projet d'inventaires participatifs des hétérocères de l'Aude. En 2021, ce sont 8 communes qui ont bénéficié de ces actions, une plaquette et d'un panneau pédagogique ont été créés.

8- Ours brun et Loup gris

✓2022

La Fédération Aude Claire a travaillé bénévolement et en partenariat avec l'Office Français pour la Biodiversité et la Fédération des Chasseurs de l'Aude sur le suivi de l'Ours brun et du Loup dans le département de l'Aude. Ce suivi a consisté à aller relever les pièges photos et les pièges à poils disposés en Haute Vallée de l'Aude. Les relevés ont été faits par les bénévoles essentiellement. Le planning a été fourni par le coordinateur du réseau Ours Brun des Pyrénées. Nous avons participé aux réunions annuelles de chaque réseau (Ours Brun et Loup-Lynx).

Afin d'aider à financer ce projet, une campagne de financement participatif a été mise en place sur la plateforme Helloasso entre avril et novembre. Des contreparties ont été prévues pour les dons. Cette campagne a permis de récolter plus de 2000 euros ainsi que trois pièges photographiques.

9- Chiroptères

■2022

En juillet et décembre 2021, nous avons accompagné l'association ECODIV lors d'inventaires chiroptères en cavités naturelles sur la Clape. Les compétences naturalistes et d'évolution sur corde de la Fédération Aude Claire ont été sollicitées. Les inventaires ont permis la découverte d'une nouvelle colonie mixte de reproduction de grands rhinolophes et murins à oreilles échancrées.

10- Chat forestier

✓2022

La Fédération Aude Claire a participé bénévolement au projet sur le Chat forestier mené par Maxime Belaud de Nature en Occitanie. Deux pièges photos avec des pièges à poils ont été posés dans la forêt communale de Lignairolles. Après une rapide formation au relevé des pièges à poils, le planning des relevés a été mis en place. Des passages tous les quinze jours ont été nécessaires. Ce sont les bénévoles qui se sont chargés de les faire. Nous avons assisté au COPIL en juillet.

D- Milieux naturels - faune/flore - gestion

1- Réseau de zones humides en tête de bassin versant

✓2022

En partenariat avec l'ANA-CEN Ariège et le CEN LR, nous avons participé à une actualisation des données sur la répartition du Cuivré de la Bistorte (*Lycaena helle*), petit papillon considéré comme une « relique glaciaire » inféodé à certaines zones humides d'altitudes, très rare et en régression. Malheureusement, il n'a pas été détecté sur le territoire de l'Aude mais est tout de même présent sur notre bassin versant (Donezan et Capcir). Une suite est donnée à ce projet, notamment par un programme de sensibilisation auprès des scolaires sur les espèces « reliques glaciaires » et par des actions de gestion visant à la conservation de ces espèces et de leurs habitats. La Fédération Aude Claire participe aux groupes de travail associés à ce projet (sur la fragmentation du paysage et l'entomocénotique notamment).

2- Zones humides amont

a- Roquefort-de-Sault

✓2022

Le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique (SMAH) de la Haute vallée de l'Aude a souhaité mener des actions de gestion sur des zones humides prioritaires de son territoire. Suite à la rédaction d'un plan de gestion par ECOMED en 2015, des travaux d'ouvertures ont été mis en place sur la zone humide 11FACONF0015 (commune du Bousquet). En 2021, suite à la relance du SMAH par la Fédération Aude Claire au sujet de la gestion de ces zones humides, des travaux de restauration ont été entrepris sur plusieurs autres entités du Bousquet et de Roquefort de Sault. Nous avons assuré des inventaires phytosociologiques, un accompagnement de maîtrise d'œuvre et l'installation de 2 piézomètres équipés. En parallèle, un programme pédagogique a été développé avec l'école d'Axat.

b- Formiguères

■2022

Le Syndicat Mixte de l'Aménagement Hydraulique (SMAH) de la haute vallée de l'Aude a mené des actions de gestion sur des zones humides prioritaires dans le complexe « El Ravel, Coma d'el Canal et Planes d'Amunt » situé au sein du Capcir, sur la commune de Formiguères, dans les Pyrénées-Orientales. La Fédération Aude Claire intervient post-travaux de réouverture de milieux, en 2021 pour assurer des inventaires phytosociologiques dans les différents milieux humides du complexe. Les résultats et analyses tiennent compte des protocoles RhoMeo Flore mise en place par l'agence de l'eau.

c- Rébounédou

■2022

Une partie du Rébounédou (ruisseau coulant sur le Plateau de Sault sur la commune de Belvis puis se perdant dans le karst) a été reméandré par le SMAH afin de retrouver une partie de la naturalité qu'il avait perdue lors de lourds travaux de remembrement il y a quelques décennies (comme tant d'autres ruisseaux en France). Ce réméandrage s'accompagne de suivis naturalistes de la faune et de la flore pour évaluer l'impact de ces travaux. Concernant la faune ce sont notamment les orthoptères, les odonates et les amphibiens qui sont suivis par la Fédération Aude Claire depuis 2020.

3- Fresqu'haies biodiversité

a- Baraigne

■2022

Le projet Fresqu'Haies Biodiversité, lancé en 2019, s'intègre dans une démarche globale d'actions menées sur le bassin versant du Fresquel pour atteindre le bon état des masses d'eau. Ce projet vise, à travers la plantation de haies sur l'ensemble du bassin versant du Fresquel, à reconquérir la biodiversité. La commune de Baraigne a été choisie comme site pilote.

Le syndicat du Fresquel, maître d'ouvrage de ce projet, a sollicité la Fédération Aude Claire pour apporter sa vision naturaliste au projet, prodiguer des conseils pour la replantation et identifier des cortèges d'espèces cibles pour le secteur. Des suivis de la biodiversité (flore, orthoptères, amphibiens, odonates) ont débuté en 2020 et vont se poursuivre sur plusieurs années pour évaluer l'impact de ces plantations de haies.

b- Castelnaudary

✓2022

Dans la continuité du projet pilote Fresqu'Haies Biodiversité de Baraigne, le syndicat du Fresquel, maître d'ouvrage de ce projet, a sollicité la Fédération Aude Claire pour apporter sa vision naturaliste au projet, prodiguer des conseils pour la replantation et identifier des cortèges d'espèces cibles pour le secteur. Des suivis de la biodiversité (flore, orthoptères, amphibiens, odonates, chiroptères) ont débuté en 2021 et vont se poursuivre sur plusieurs années pour évaluer l'impact de ces plantations de haies.

4- Travaux

a- Dossiers EDF UPSO

■2022

Suite à la tempête Gloria de janvier 2020, de nombreux travaux en rivière sont nécessaires pour sécuriser les berges, les routes mais également des infrastructures. C'est notamment le cas pour le Groupe d'Exploitation Hydroélectrique de la chaîne de Nentilla. Des travaux de restauration et de mise en sécurité ont été réalisés sur la prise d'eau de l'Aiguette et sur les berges au niveau de l'usine de Nentilla. Les travaux ont été orientés pour qu'ils soient « Desman compatible ». Une sensibilisation sur l'espèce avec distribution d'un flyer a été faite pour ces deux chantiers.

b- Prise d'eau de Mérial

■2022

La Fédération Aude Claire est intervenue sur le chantier de mise en conformité de la prise d'eau de Mérial située sur la commune de La Fajolle. Ce chantier avait été stoppé en 2020 et reporté en 2021. Des réunions de concertations et un suivi de chantier ont été réalisés afin de garantir le bon déroulement des travaux sur cette prise d'eau.

5- Projet de microcentrale hydroélectrique à Montjoi

■2022

En 2021, suite au retour et demande de compléments du dossier par la DREAL, la mairie nous a missionnés pour réaliser des prospections ciblées (Calotriton, Desman des Pyrénées, Loutre d'Europe et Agrion de Mercure). Trois interventions sur le terrain ont été nécessaires pour mener à bien l'étude.

6- Lac d'Argens-Minervois

■2022

La mairie d'Argens-Minervois souhaite améliorer son lac en termes d'accueil de la biodiversité, et valoriser cette dernière. La chambre d'agriculture pilote ce projet de plan de gestion pour lequel la LPO et la Fédération Aude Claire sont partenaires. Des inventaires botaniques, une cartographie des habitats, des inventaires faunistiques (amphibiens, odonates, orthoptères et chiroptères), et des éléments de plan de gestion comme des préconisations ont été réalisés par l'association.

7- Zones humides de Font Cabrol

■2022

Le syndicat de rivière Orbieu-Jourres, dans sa politique de restauration d'un espace de bon fonctionnement autour des cours d'eau, envisage des acquisitions et des aménagements le long de l'Orbieu. A ce titre la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) a remporté un appel d'offre pour établir un diagnostic sur une portion de l'Orbieu situé sur les communes de Ferrals-les-Corbières et Lézignan-Corbières. Elle a sollicité la Fédération Aude Claire pour son expertise sur la faune et la flore locale. Nous y avons donc conduit des inventaires naturalistes concernant les amphibiens et la flore.

8- Château de Coustaussa

■2022

Les propriétaires du château cathare de Coustaussa souhaitent le valoriser auprès des touristes et valoriser les milieux naturels environnants. Pour cela Aude Claire a réalisé une première approche écologique par une cartographie des habitats et un rapide inventaire « tout groupe » qui ne se veut pas exhaustif mais un premier élément d'une possible plus vaste étude.

9- Verse de Saint-Martin-Lys

■2022

Le SMAH-HVA, pour son programme de restauration du fleuve Aude, a engagé depuis plusieurs années un renforcement sédimentaire par injection de granulats sur des secteurs clés de la HVA. Le site de Saint Martin Lys est

constitué des verses de sédiments accumulées ici lors de la percée des tunnels ferroviaires de la HVA. Cette verse représente une potentielle source de granulats locaux pouvant servir le projet de renforcement sédimentaire. Cependant, depuis des années, la verse s'est renaturalisée et des enjeux de biodiversité ont pu apparaître. La Fédération Aude Claire a été chargée de détecter ces enjeux floristiques et faunistiques. Des inventaires flore, avifaune (LPO), herpétofaune, rhopalocères, odonates, orthoptères, chiroptères ont été menés en 2021.

10- Orbieu Néviau

■2022

Le syndicat Orbieu-Jourres souhaite engager des travaux de restauration morphologique de l'Orbieu à hauteur de Néviau. Pour cela les enjeux écologiques doivent être connus. La Fédération Aude Claire a réalisé une cartographie des habitats, une veille sur la flore patrimoniale, des inventaires odonates et chiroptères, ainsi que des compléments sur l'autres groupes en opportuniste. La LPO a assuré les inventaires avifaune. Les résultats ont été rendus, assortis de préconisations.

E- Gestion de sites

1- Mesures compensatoires sur les parcelles BRL à Fleury

✓2022

En 2017, une convention de partenariat a été signée entre l'entreprise BRL et la Fédération Aude Claire. Cette convention porte sur 20 ans et concerne deux sites de mesures compensatoires, suite à des travaux réalisés par BRL sur des emprises de conduites d'eau. Les parcelles accueillant les mesures compensatoires sont situées sur Fleury, dans la zone basse en plaine pour les 5 ha de zones humides et sur la partie nord du massif de la Clape pour 40 ha de pelouses et garrigues.

Une bergère utilise ces parcelles avec son troupeau de brebis. Le Pech de la Bade sur la Clape est dominé par la garrigue dense à kermès. L'objectif est ici de rouvrir ces milieux afin de les rendre plus favorables aux oiseaux et au lézard ocellé notamment.

Sur ces sites, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, nous accompagnons la bergère qui s'est installée sur la commune et qui entretient ces milieux. Nous réalisons ou accompagnons certains travaux (gyrobroyage d'entretien, pose de clôture, abris à reptiles) et effectuons des suivis pour évaluer ces actions.

Des suivis sont réalisés sur l'emprise des travaux liés aux conduites pour évaluer la reconquête de ces zones mais aussi sur les parcelles compensatoires afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre. La Fédération Aude Claire s'est chargée des suivis de la végétation (placettes de relevés phytosociologiques suivies annuellement les 5 premières années, cartographie des habitats de la zone humide), des reptiles, amphibiens, odonates et orthoptères. La LPO Aude a réalisé les suivis ornithologiques.

Un chantier pédagogique sur la Pech de La Bade en partenariat avec le lycée Martin Luther King de Narbonne a été mené le jeudi 14 octobre 2021 avec les terminales GMNF. La priorité était donnée au débroussaillage sur la périphérie de la parcelle pour entretenir les clôtures. Des actions localisées à la débroussailluse a été effectué dans le périmètre du par cet un protocole de suivi de la reconquête du chêne kermès a été mis en place.

2- Mesures compensatoires SMDA

α- Projet "Zones de Dépôt"

✓2022

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage de l'action 5.2.1 consistant en l'élévation de digues protégeant les zones urbanisées de Cuxac d'Aude des crues de l'Aude. Pour ce chantier des matériaux excédentaires étaient à prévoir, deux zones de dépôt ont donc été prévues, localisées sur les communes d'Ouveillan et de Cuxac d'Aude. L'impact environnemental de ces dépôts a été évalué par le bureau d'étude EcoMed qui concluait alors que le projet pouvait conduire à un impact significatif sur 18 espèces protégées. Ces espèces ont donc fait l'objet d'une demande de dérogation autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation associées de mesures de suivis d'évaluation de la biodiversité.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a rédigé début 2020 un plan de gestion sur 20 ans prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site.

Quatre secteurs sont concernés par ce dossier (Aiguefer, Malbernard, Roque Vacquière sur Ouveillan et Cuxac d'Aude ; Camp Roumiou sur Coursan). Plusieurs actions y ont été menées fin 2021/début 2022 notamment des actions de réouverture de milieu par la coupe de pins avec l'aide des bénévoles de la Fédération Aude Claire. De plus, différents compartiments biologiques faunistiques et floristiques sont suivis régulièrement par la Fédération Aude Claire (en partenariat avec la LPO de l'Aude pour les oiseaux), afin d'évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.

b- Projet "Digues et déversoirs / Retour à Aude"

✓2022

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude signé le 12 juillet 2006 par la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable et par l'ensemble des représentants des collectivités territoriales et syndicats de bassin pour la période 2006-2013, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage des actions 4.5 « Confortement de digues et déversoirs de Moussoulens à la Carbone » (dossier « Digues et Déversoirs ») et 5.4 « Confortements des berges de l'Aude au droit d'enjeux » (dossier « Retour à Aude »).

Ces actions ont été reprises dans le PAPI 2 signé le 27/10/2015 pour une durée de 5 ans et l'impact environnemental de ces travaux a été évalué par le bureau d'étude Eco-Med (Eco-Med, 2017 et 2018) qui concluait alors que, après application des mesures d'évitement et de réduction adaptées, les projets « Digues et Déversoirs » et « Retour à Aude » pouvaient conduire respectivement à un impact significatif sur 46 espèces protégées d'une part et 27 espèces protégées d'autre part. Ces espèces ont donc fait l'objet de demandes de dérogations autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation. Ces demandes ont été validées par arrêtés préfectoraux après avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) dans le premier cas et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRNP) Occitanie dans le second.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a été chargée de rédiger un diagnostic écologique sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet et d'établir un plan de gestion sur 25 ans prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site. Les enjeux naturalistes et surtout socio-économiques n'ayant pas été convenablement évalués avant la rédaction des arrêtés préfectoraux, la Fédération Aude Claire a proposé des changements substantiels dans la mise en œuvre des mesures compensatoires ainsi que l'inclusion de nouvelles parcelles. Un plan de gestion réajusté, incluant ces nouvelles parcelles compensatoire a été rédigé par la Fédération Aude Claire qui mènera des actions de gestion et de suivis naturalistes pour de nombreuses années.

Globalement, il s'agira sur les 25 prochaines années de restaurer une ripisylve méditerranéenne diversifiée et fonctionnelle tout en luttant contre les espèces exotiques envahissantes et en améliorant les capacités d'accueil du milieu pour la faune et la flore patrimoniales.

F- Bases de données

✓2022

Les données naturalistes produites par les salariés de la Fédération Aude Claire sont toutes saisies sur les plateformes régionales du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages, dont l'objectif est une uniformisation taxonomique améliorant l'utilisation et la valorisation ultérieure des données saisies). Les bases de données ont l'avantage de centraliser les données faune, flore et habitats en se basant sur un référentiel taxonomique unique qu'est TAXREF.

- base de données SICEN (Conservatoires d'Espaces Naturels LR) : données faune, données flore ponctuelles lorsqu'elles sont saisies en direct sur le terrain, elles alimenteront également la base SILENE ultérieurement,
- base de données SICBN (Conservatoires Botaniques Méditerranéens et Alpin) : données flore
- base de données OREINA : données papillons, essentiellement utilisée pour rentrer nos données hétérocères.

A noter : les données flore saisies sous SICEN sont régulièrement basculées également vers SICBN, il en va de même pour les données odonates et lépidoptères entre SICEN et le site de l'Atlas.

Validé par l'Assemblée Générale du 07/05/2022

Pour la Fédération Aude Claire,
la Co-Présidente : Marie Guérard

